

Adjoint Responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance (H/F)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3687&id_origin=0



Limite de candidature	18-10-2026
Mise à jour	25-09-2026
Référence	VP-300-26 P06864
Service	UTAS BOUCLES DE SEINE-UNITE AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
Localisation	ROUEN / UTAS BOUCLES DE SEINE
Contrat	1- Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	A- Titulaire
Fonction	K03 Management de proximité
Date de fin	18-10-2026
Filière	Sociale, Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs, Assistants territoriaux socio-éducatifs
Grade	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Attaché principal, Conseiller socio-éducatif

Contexte et définition du poste

Au sein de la Direction Générale Adjointe des Solidarités, vous contribuerez activement à la mise en œuvre de la politique départementale de prévention et de protection de l'enfance sur le territoire de l'UTAS des Boucles de Seine, sous l'autorité du responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Vous exercerez deux types de missions : des missions d'accompagnement technique en appui du responsable de l'unité ASE auprès de l'équipe psycho-éducative, ainsi que des missions de cadre ASE, garant des parcours individuels des enfants confiés.

Vous seconderez le responsable ASE dans l'animation et le pilotage de l'activité de l'unité ASE (45 agents), notamment en période d'intérim, et participerez à la régulation de l'activité de l'équipe psycho-éducative, composée de 7 agents. En tant que cadre ASE, vous serez responsable de la continuité et de la cohérence des parcours des mineurs et jeunes majeurs accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Vous serez garant de l'application de la législation et des réglementations en matière de protection de l'enfance, et vous garantirez les droits de l'enfant et ses parents.

Vous exercez deux types de missions : missions d'accompagnement technique en appui du responsable de l'unité ASE auprès de l'équipe psycho éducative (20 %) et missions de cadre ASE, garant des parcours individuels (80 %).

Dans ce cadre, vos missions incluront :

1. La participation à l'organisation et à l'animation de l'activité du service.
2. La gestion des parcours des mineurs et jeunes majeurs, en garantissant leur continuité et leur cohérence.
3. Le pilotage des accompagnements des mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure relevant de l'aide sociale à l'enfance et de leur famille.
4. La représentation de l'autorité administrative devant les juridictions sur les situations individuelles.
5. La participation à l'astreinte départementale ASE selon un planning défini.
6. La mise en œuvre des politiques publiques de prévention et de protection de l'enfance sur le territoire de l'UTAS et du Département.

Adjoint Responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance (H/F)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3687&id_origin=0

Ce poste est amené à évoluer vers des fonctions d'encadrement en raison des nouvelles modalités d'exercice d'un projet en cours d'évaluation venant modifier l'organigramme de l'unité.

Profil recherché

- Ouvert aux cadres d'emplois des assistants socio-éducatif, cadres d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs et des attachés territoriaux avec une expérience avérée.
- Formation supérieure dans le champ social ou médico-social, ou expérience équivalente.
- Formation juridique très appréciée (licence ou maîtrise universitaire) et/ou expérience professionnelle confirmée.
- Maîtrise de la législation relative à la prévention et protection de l'enfance et plus largement du domaine de l'action médico-sociale.
- Expérience avérée dans la protection de l'enfance mais aussi dans le management d'équipe qui serait un plus.
- Capacités d'analyse, de coordination et de prise d'initiatives.
- Capacités d'organisation, suivi d'activité, conception et pilotage des projets, animation des réunions, gestion des urgences et des affaires sensibles.
- Sens des responsabilités, de la communication et du travail en équipe.
- Permis B indispensable, déplacements fréquents.

AVANTAGES

- Association du personnel <https://www.apsm-seinemaritime.fr>.
- Association sportive des administrations 76 (ASDA76).
- Titres-restaurant.
- Accès gratuit aux six sites et musées du département pour vous et un membre de votre famille.
- Télétravail possible.